

COMMUNE DE CREST-VOLAND (Savoie)

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL en date du 18 août 2026**

Nombre de conseillers : L'an deux mille vingt-six, le dix-huit août à 19 heures 00, le conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni à la mairie de Crest-Voland, en séance publique, sous la présidence de monsieur GARDET Benjamin, Maire.

En exercice : 11

Présents : 08

Absents : 03

Votants : 09

Présents : GARDET Benjamin, MOLLIER Christelle, BOURGEOIS-ROMAIN Florent, SMILEVITCH Sophie Anne, AINOZ Jean-Louis, PAPOZ Aurélie, BAIZET Jérémy, LAGOZNY Romane.

Date de la convocation : 13/08/2026

Excusés : RAMBAUD Christophe pouvoir à MOLLIER Christelle, SOCQUET-JUGLARD Magdalène, ROSSAT-MIGNOD Florian.

Secrétaire : BOURGEOIS-ROMAIN Florent.

Délibération 2026-08D04 – Elaboration du schéma directeur thématique « Destination Familles 2033 » - mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la stratégie et la programmation touristique, paysagère et opérationnelle

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que la commune de Crest-Voland a formalisé, dans son cahier des charges de mai 2026, l'attente d'un schéma directeur thématique « Destination familles 2033 », couvrant le village, la télécabine et le plateau du Lachat jusqu'en 2033.

En réponse à cette consultation, l'agence Cimbô Conseils, en groupement avec LandFabrik, a soumis à la commune une offre reprenant, comme indiqué dans la cahier des charges, la compréhension du contexte, la vision proposée, l'approche et les principes de conception, la composition de l'équipe, la méthodologie et les temps d'intervention sur le terrain, le plan global de structuration avec les deux scénarios et leur phasage, le calendrier, des références illustrant la démarche, la capacité d'accompagnement dans la durée, et enfin le calendrier, le volume de jours et le prix global HT sous la forme d'un devis formalisé.

Le montant de la mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la stratégie et la programmation touristique, paysagère et opérationnelle s'élève à 25 500 € HT (3 000 € HT sur l'exercice 2026 et 22 500 € HT sur l'exercice 2027).

L'assemblée ayant pris connaissance de ce devis, Monsieur le Maire propose à l'assemblée de valider l'offre de Cimbô Conseils.

Le conseil municipal après avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés

- Valide la proposition de l'agence Cimbô Conseils, en groupement avec LandFabrik, pour un montant total de 25 500 € HT (3 000 € HT sur l'exercice 2026 et 22 500 € HT sur l'exercice 2027).
- Autorise le Maire ou son représentant à signer ce devis et toute pièce nécessaire son exécution.
- Dit que les crédits sont prévus au budget communal 2026, et seront inscrits au budget communal 2027.

Ainsi délibéré en séance, les jours mois et an susdits.
Pour extrait certifié conforme et exécutoire.

Le secrétaire
Florent BOURGEOIS-ROMAIN



Le Maire
Benjamin GARDET

